

CONSEIL COMMUNAL DU 18 MARS 2024

(salle communale de Villerot - 19H00)

ORDRE DU JOUR

Séance publique

- Décisions de tutelle : communication.
- Interpellation citoyenne du Collège communal : irrecevabilité.
- Patrimoine : parcelle sise avenue de l'Enseignement 20 à Saint-Ghislain - plan de bornage : approbation.
- Patrimoine : partie de parcelle communale sise à Tertre à l'arrière du site de l'Administration - décision de principe de cession pour régularisation.
- Modification de voirie : ouverture de voirie entre les rues Onzième, de l'Abattoir et l'avenue de l'Enseignement à Saint-Ghislain.
- Marchés publics extraordinaires : décisions de principe, choix des modes de passation et fixations des conditions.
- Règlements complémentaires sur le roulage.
- Centre Public d'Action Sociale : Commission Locale pour l'Energie (CLE) - rapport d'activités annuel 2023 : prise d'acte.
- Administration communale : personnel administratif de niveau A - déclaration de vacance d'emploi.
- Personnel : chèques-repas - augmentation de la valeur faciale.
- Historique entre les Villes de Saint-Ghislain et d'Aalen : proposition de jumelage.
- Plan de Cohésion Sociale : rapports financiers 2023 - approbation.
- Enseignement fondamental : création de classes maternelles.
- Adoption du procès-verbal de la séance précédente .

- Question(s) orale(s) d'actualité.

Huis clos

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,


B. ANSCIAUX



Le Bourgmestre,


D. OLIVIER